

Info Marne

SOMMAIRE (cliquez sur l'article)

Édito : réussir le 13 octobre !	1
Épernay : toujours à l'offensive contre l'esclavage moderne dans le Champagne	2
Châlons-en-Champagne : encore un effort, Monsieur le Préfet, pour la mise en œuvre d'un vrai dialogue	3
Couvrot : la lutte exemplaire se poursuit chez CALCIA	3
Châlons-en-Champagne : Noël avant l'heure à l'EPSM.....	4
Fusion des médecines du travail : STOP !	4

Édito : réussir le 13 octobre !



L'Intersyndicale issue de la longue lutte contre la réforme des retraites a choisi de s'inscrire dans la journée de mobilisation européenne contre l'austérité du vendredi 13 octobre 2023.

Salaires, égalité professionnelle, services publics, environnement, retraites, libertés syndicales, les sujets de revendications ne manquent pas.

Dans la Marne comme ailleurs, il est urgent de remettre la pression sur le patronat et le gouvernement afin d'obtenir :

- L'indexation des salaires et des pensions face à l'explosion des prix
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes
- Des services publics de proximité de qualité qui puissent accueillir physiquement tous les usagers
- Une transition écologique réellement planifiée et socialement juste
- La retraite à 60 ans et même avant en cas de pénibilité
- Le respect des droits et des libertés syndicales gravement mis en cause par l'actuel gouvernement

Comme c'est l'usage, la mobilisation s'organisera au plus près des populations, dans les localités du département.

Vendredi 13 octobre 2023

Mobilisation générale, par la grève et dans la rue !

Sabine DUMENIL, Secrétaire Générale de l'UD CGT de la Marne



9 octobre 2023

#33

**Union Départementale
des syndicats CGT de la Marne**

15, boulevard de la Paix
BP 11215

51058 Reims Cedex

Tél. 03 26 88 23 04

udcgt51@laposte.net

www.udcgt51.fr



[Téléchargez le tract
intersyndical CGT de la Marne
en cliquant ici](#)

Epernay : toujours à l'offensive contre l'esclavage moderne dans le Champagne



Le 3 octobre, ils étaient plus d'une centaine à l'appel de la CGT à braver la pluie devant le siège du Syndicat Général des Vignerons (SGV) à Épernay afin d'obtenir le versement d'une indemnité de 400 € pour les 52 vendangeurs africains de Nesle-le-Repons, honteusement exploités et maltraités et qui n'ont toujours pas été payés. (lire les articles de [Libération](#), [Vitisphère](#), [La Champagne de Sophie Claeys](#)).

Le SGV, qui multiplie les déclarations dans la presse pour dénoncer les « dérives inacceptables », a été sollicité par la CGT afin de faire un geste en avançant ces 400 € et de se faire rembourser dans le cadre des futures procédures en justice... Le SGV n'a malheureusement pas souhaité donner suite à cette demande et ses grilles sont restées closes.

Cette manifestation visait aussi à souligner l'implication des Maisons de Champagne, qui profitent nécessairement de ce système de sous-traitance en cascade pour s'exonérer de toutes responsabilités.



Sabine DUMÉNIL s'est exprimée dans ce sens au nom de l'Union Départementale CGT de la Marne, ainsi que les représentants de l'Intersyndicat CGT du Champagne et de la Fédération CGT de l'agroalimentaire.

(voir la vidéo dans le site de la [CGT champagne](#)).

La CGT a demandé qu'une table ronde soit organisée, sans tarder, avec tous les acteurs concernés, afin de discuter des conditions de travail des vendangeurs et de l'organisation de l'ensemble de la filière.

Il faut dire que le bilan des vendanges 2023 en Champagne est accablant : cinq morts dans la Marne pendant la canicule, des lieux d'hébergements insalubres fermés par arrêté préfectoral, des campements indignes dans les bois, des vendangeurs partant travailler le ventre vide par des chaleurs extrêmes, transportés dans des camionnettes aveugles, le développement incontrôlé du travail à la tâche et des cadences insoutenables. Il est plus que temps d'arrêter la spirale infernale.

Au-delà des vendanges, la taille et le palissage sont aussi concernés par une sous-traitance hors de tout contrôle puisqu'aujourd'hui, n'importe qui peut s'autoproclamer prestataire. Pourquoi les viticulteurs et les acteurs de la filière ne pourraient-ils pas organiser eux-mêmes l'ensemble des travaux viticoles ?

Sur tous ces sujets, l'Intersyndicat CGT du Champagne est prêt à mettre ses propositions sur la table.

Conditions d'hébergement décentes, augmentations des salaires, paiement à l'heure et non à la tâche, temps de pause, régularisation des travailleurs sans-papiers, amélioration des conditions de transport, etc. **Il y a urgence.**

Les citoyens auront certainement noté que lors de sa visite récente en France, le roi d'Angleterre s'est vu offrir une bouteille de champagne à 1 500 € et un champagne millésimé, à 700 € la bouteille, a été servi aux 160 invités du Château de Versailles.

Gageons que la sueur et le sang des vendangeurs sans-papiers ne les auront pas indisposés.



Châlons-en-Champagne : *encore un effort, Monsieur le Préfet pour la mise en œuvre d'un vrai dialogue*

Un nouveau rendez-vous avec les organisations syndicales est fixé le 12 octobre à 14h30 à la Préfecture de la Marne, par Henri Prévost, Préfet de la Marne, pour faire un bilan des vendanges 2023 et échanger sur les axes de travail pour 2024.

Subrepticement, la CGT a appris que les patrons de la filière seraient reçus séparément la veille, le 11 octobre, par le même Préfet.

S'il s'agit de mettre autour de la table l'ensemble des acteurs concernés, c'est plutôt mal parti.

Couvrot : *La lutte exemplaire se poursuit chez CALCIA*



La grève, débutée le 6 septembre, se poursuit, elle est toujours aussi massivement suivie à la cimenterie CALCIA de Couvrot. **Ils étaient encore près de 110 grévistes sur 140 salariés cette semaine.**

Mercredi 4 octobre, un nouveau rassemblement de soutien s'est tenu à l'initiative du syndicat CGT de l'usine, des Unions Locales CGT, de l'Union Départementale CGT et de la Fédération CGT de la Construction.

200 personnes ont fait le déplacement. François Ruffin, député de La France Insoumise, était présent.

Bruno BOTHUA, Secrétaire de la Fédération CGT de la Construction, a invité une délégation de militants de l'usine à participer à la réunion syndicale des cimenteries... au siège de la maison-mère de CALCIA (Heidelberg Ciments Group) en Allemagne. L'occasion de mettre la direction du groupe devant ses responsabilités face à l'ensemble des organisations syndicales européennes des cimenteries.

Une lutte exemplaire qui ne faiblit pas, alors même que les premières réunions de négociation se sont tenues, sans résultat pour l'instant. La direction reste droite dans ses bottes, au point qu'on peut se demander si son objectif n'est pas de tenter d'éradiquer les syndicats, comme au temps des maîtres de forges tout puissants.

Un exemple avec la procédure en référé lancée par la direction de l'entreprise contre 6 salariés. Mais celle-ci n'a rien donné, puisque le juge s'est contenté de rappeler qu'il ne fallait pas entraver la liberté de circuler dans l'usine, entrave qui n'a jamais eu lieu.

La grève peut donc se poursuivre en toute légalité, n'en déplaise au patron qui ne pourra pas demander l'intervention des forces de l'ordre...

Le blocage est bien le fait de la direction et la CGT estime qu'un bon moyen de débloquer la situation serait d'élargir le mouvement, en associant les salariés des autres sites de CALCIA et de leurs syndicats.

Pour l'instant la solidarité s'élargit autour du mouvement et chacun peut contribuer concrètement, soit en adressant ses chèques de soutien aux Unions Locales CGT ou à l'Union Départementale CGT de la Marne qui transmettront, soit en se joignant à la cagnotte [Leetchi](#).



Châlons-en-Champagne :

Noël avant l'heure à l'EPSM

Une prime d'engagement collectif d'un montant de 1 000 € net sera attribuée à l'ensemble des salariés de l'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM) de la Marne, d'ici la fin de l'année, quel que soit le grade.

La direction a ainsi répondu à l'une des propositions de la CGT formulée en juin dernier, concernant l'affectation des résultats des comptes de 2022.

Ces excédents résultent de la note obtenue, suite à la dernière visite de certification de l'établissement par la Haute Autorité de Santé (HAS) et qui porte principalement sur la qualité des soins et l'accueil des patients. ([voir le tract](#)).

Fusion des médecines du travail : STOP !



Les structures de la médecine du travail de Châlons-en-Champagne - Vitry le François - Argonne et celle d'Épernay - Sézanne - Ay sont en passe d'être fusionnées.

Les discussions et le calendrier de cette fusion se sont faits sans qu'aucune des organisations syndicales du département ne soit associée, consultée ni même informée.

Cet état de fait, mettant de côté les six unions locales CGT concernées, a conduit l'Union Départementale CGT de la Marne à faire stopper le processus et à remettre « l'ouvrage sur le métier » en invitant nos représentants dans les Conseils d'Administration à ne pas voter en

l'état la dissolution des structures actuelles alors que la santé au travail apparaît comme un enjeu majeur.

Deux autres organisations syndicales nous ont rejoints et font valoir également le caractère inapproprié de cette fusion, réalisée sans association de non construite avec l'ensemble des parties impliquées et alors même que la santé de dizaines de milliers de salariés est en jeu. C'est l'ensemble du dossier qui retourne ainsi à la case départ.

Suite dans un prochain numéro de l'Info Marne sur les évolutions de cet important dossier.



Vendredi #13oct 2023. Grèves. Manifs. Partout en France.



Pour nos salaires, pour l'égalité,
pour nos services publics,
pour l'environnement,
pour nos retraites !

Lieux à retrouver sur cgt.fr/13oct

